

LETTRE AUX AMAPIENS

N°1

Novembre 2014

oo

EDITO :

Madame, monsieur, cher(e)s adherents,

Le Conseil d'Administration (CA) souhaite renforcer l'information et les liens entre les adhérents de l'Association, c'est pourquoi nous prenons l'initiative de créer cette lettre. Son objectif est de vous rendre compte de la vie de votre association et de son CA le plus régulièrement possible.

Notre Amap se développe puisque pour l'année 2015 il n'y aura pas de pause hivernale dans les contrats.

En perspective également notre Assemblée Générale fin février ; nous l'organisons pour en faire un temps fort de rencontre entre nous. Et puisque nous ne sommes plus qu'à quelques semaines de la nouvelle année permettez-moi de vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année, bio et solidaires, bien entendu !

Bonne lecture

La Présidente Monique Climent

oooooooooooo

Les nouveaux contrats arrivent

La saison des paniers de légumes est loin d'être finie, mais la saison des nouveaux fromages arrive déjà !

Fromage de chèvres :

En effet, cette année, les chèvres de Michel Fredriksen sont en avance, et les premiers fromages vont arriver dès le 9 janvier. Ils seront servis jusque fin juin

Fromage de brebis :

Ludvine et Marc Baudrey pratiquant plusieurs lots d'agnelages, la saison commencera au mois de janvier et se prolongera jusqu'à la fin du mois de septembre.

- Contrat « normal » : du 9 janvier jusqu'à la fin septembre.
- Petit contrat : De la fin mai (début des paniers légumes) jusqu'à la fin septembre

Le pain :

Du fait du fonctionnement en continu,

Le contrat pain peut, lui, durer tout au long de l'année, en même temps que les livraisons légumes et/ou fromages.

C'est à dire chaque semaine en période de livraison légumes, et chaque quinzaine en période uniquement fromages, soit du 27 février 2015 à fin mai. Les derniers paniers de légumes seront livrés le vendredi 20 février 2015

Le Vin :

Une commande annuelle

Nous vous rappelons que la commande de vin d'Alsace dont vous avez reçu le bon dans un des derniers paniers, doit être passée avant le 5 décembre, la livraison étant effectuée le 19 décembre.

....

Les contrats sont disponibles dans le magasin de Yann ou sur le site de l'AMAP

AGENDA

L'assemblée Générale de l' « AMAP les Choucas Gourmands »

Ce moment important de la vie associative et statutaire est programmé pour le **28 février 2015 à 17h** en mairie de THIEFOSSÉ.

Après l'assemblée statutaire, nous souhaitons poursuivre la rencontre de manière plus conviviale autour d'un repas, charge à chacun d'amener un panier à partager.

Une information plus détaillée sur l'ensemble, vous sera transmise, à l'issue de la prochaine réunion du CA prévue début janvier.

Trêve des confiseurs :

Aucune livraison de paniers pendant les congés scolaires de Noël : soit vendredi 26 décembre et vendredi 2 janvier 2015.